

VÊTEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES PROJECTIONS DE PRODUITS CHIMIQUES



EN 13034



Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides

Cette norme **EN 13034** spécifie les exigences minimales relatives aux vêtements de protection chimique à usage limité ou réutilisable offrant une protection limitée. Les **vêtements de protection chimique** à usage limité sont conçus pour être utilisés en cas d'exposition probable à de légères **pulvérisations**, aux **aérosols liquides** ou à basse pression, de légères **éclaboussures**, contre lesquels une barrière totale contre la perméabilité des liquide (au niveau moléculaire) n'est pas nécessaire. La présente norme européenne couvre à la fois les combinaisons de protection chimique (Type 6) et les articles ne couvrant qu'une partie du corps (Type PB).

EN 13034 : 2005 + A1 : 2009 Type 6 correspond aux combinaisons de protection (type 6) qui couvrent et protègent au moins le tronc et les membres, comme par exemple les combinaisons une pièce ou deux pièces, avec ou sans capuche, bottes ou sur-bottes.

